

Compte-rendu du CHS-CT du 17 avril 2018

Ordre du jour

1. Approbation des PV précédents
2. Campagne DUERP 2017 et PAP 2018 DDFIP 56 et DIRCOFI Vannes
3. Point sur le réaménagement du service TAM
4. Point sur le projet TROADEC
5. Présentation de l'installation de caméras de surveillance pour les transports de fonds
6. Point sur les formations proposées par le CHSCT
7. Point budgétaire
8. Etudes et analyses des fiches de signalements, accidents de travail et du registre hygiène et sécurité
9. Suivi des décisions prises lors des derniers CHSCT
10. Questions diverses

Déclaration liminaire

En préambule, FO Finances 56, a procédé à la lecture d'une déclaration liminaire afin de rappeler au Président du CHSCT la forte mobilisation des agents des Finances lors de la grève du 22 mars dernier. FO Finances 56 tient à rappeler sa ferme opposition au programme Action publique 2022, et aux annonces anxiogènes qui ne seront pas sans conséquences sur les conditions de vie au travail des agents de la Fonction publique. Enfin, nous avons rappelé que pour FO Finances 56, il serait inacceptable d'accepter une démarche consistant à fusionner les instances représentatives que sont les CTL et CHSCT, ce qui constituerait un recul social sans précédent.

Pour la Fédération FO Finances, bien au contraire, la politique ministérielle en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail doit être pérennisée et améliorée dans l'intérêt des agents.

Approbation des PV précédents

Approbation des PV du 26 sept 2017 au 14 fév 2018

DUERP – PAP 2018

DUERP et PAP 2018 de la Dircofi Ouest

Une brigade de vérification de la Dircofi Ouest étant hébergée dans les locaux de la DGFIP du Morbihan (rue Jérôme d'Arradon), la Dircofi a l'obligation de présenter et de requérir l'avis du CHS-CT du Morbihan sur son DUERP et sur son PAP (plan annuel de prévention).

La campagne de recensement des risques pour 2018 s'est ouverte à l'automne 2017, avec cette année un recensement complet des risques. A la lecture des documents, on peut se féliciter encore une fois du travail de réflexion et consultation pour un service qui a des implantations sur 15 départements.

La consultation des personnels a permis de faire remonter les inquiétudes plus spécifiques du métier de vérificateur : prévalence des risques routiers, organisation du travail, sentiment de solitude du vérificateur.

Les représentants du personnel du CHSCT 56 à l'instar des années précédentes ont voté un avis avec réserve sur le PAP 2018 et déplorent ne pas être en capacité de suivre la mise en place du PAP de la Dircofi. Par ailleurs le CHS-CT 56 réitère sa demande que la Dircofi Ouest dispose de son propre CHS-CT.

DUERP et PAP 2018 de la DDFIP 56

L'assistant de prévention, a présenté le bilan du PAP 2017, qui a pu être réalisé à hauteur de 80 %. La campagne de recensement des risques DUERP 2018 comprend un document de près de 800 lignes qui permet de procéder au relevé exhaustif en matière de

besoins matériels, problématiques RPS, conditions de vie au travail, des agents du Morbihan. Dans l'ensemble, cette campagne de recensement des risques a été plus efficace que les années précédentes.

FO Finances 56, au vu des dernières visites de site a relevé les nombreuses protestations des agents sur la fourniture de nouveaux écrans plats ne permettant pas un réglage en hauteur, une aberration. Par ailleurs, **FO Finances 56** relève que bon nombre d'agents ayant subi des restructurations de services forcées apparaissent comme des victimes de la politique de la Direction. Leur journée de travail est parfois allongée de 2 hrs, le trajet est parfois très important, ainsi que la pénibilité de transports en commun parfois bondés ou régulièrement en panne. A la fatigue, à l'énerverment dus aux bouchons, se rajoutent les risques d'accidents de circulation, l'implantation dans un nouveau service et nouvel environnement de travail. Cette solution imposée par la Direction ne peut trouver de solutions pérennes et après un temps d'observations les agents demandent en grand nombre à rentrer sur leur commune de départ.

La cotation des risques relevés dans le DUERP 2017/18 évolue peu : 25 % des risques sont cotés B (risques substantiels), 50 % sont cotés C (risques modérés) et 25 % sont cotés D (risques faibles). On note une baisse des risques liés au matériel mais une hausse significative des risques RPS (intensification du travail, individualisation et affaiblissements des collectifs de travail).

Les **mesures proposées pour le PAP 2018** en plus du DUERP, reprennent les travaux engagés en groupe de travail, les visites de sites, les rapports de l'ISST, les expertises de la Division BIL Les propositions arrêtées permettent de cibler 3 types d'actions pour le PAP 2018, on peut ainsi citer:

- Les actions relatives au travail sur écran
- les actions liées à l'environnement physique avec pour axe principal la sécurité incendie
- un ensemble d'actions liées aux RPS

Vote sur le PAP 2018 : Pour : FO Finances 56, CFDT, CGT et Solidaires, avec plusieurs réserves formulées en matière de RPS.

Projet de réaménagement du service de la TAM

Présentation par la Direction de la **fiche d'impact relative à la mise en place du pôle TAM à la Division Etat à partir du 1/09/18**. Cette fiche reprend une présentation précédemment effectuée lors du dernier CHSCT.

Le périmètre Emplois défini pour ce nouveau service fait état de 2 cadres A, 17 cadres B et C.

Le service va être redéployé provisoirement sur les locaux utilisés par le SFDL. La nouvelle implantation du service ne pourra être envisagée qu'après le déménagement de la Trésorerie municipale vers l'immeuble Troadec à l'été 2019.

Pour **FO Finances 56**, avant de monter, en puissance et de penser immobilier, il conviendrait déjà de trouver des solutions aux problèmes existants qui ennuiement les agents au quotidien : les retours très nombreux d'avis non distribués, l'impossibilité de joindre le service d'assiette de la TAM (le N° de tél de la DDTM n'est pas indiqué), les problématiques matérielles téléphoniques, les odeurs en été émanant du toit terrasse



Point sur le projet TROADEC

Afin de présenter au mieux le futur projet Troadec, la Division BIL a tenu plusieurs réunions de formations sur février/mars à destination des agents vannetais (120 agents) et des acteurs de préventions logés à la Cité Administrative. 3 Comités de pilotage techniques ont été tenus avec les maîtres d'œuvre. Un GT sur le futur positionnement des services a été tenu le 16 avril 2018 avec les chefs de service, les adjoints et la division BIL. Un GT de suivi, associant les représentants des personnels se tiendra en juin ainsi qu'un GT consacré à l'accueil avec les services de la logistique immobilière de Nantes. Une réunion a eu lieu avec Vannes Agglo sur la problématique Transports complétée par une enquête auprès des agents de la Cité (70 % de réponses).

FO Finances 56, est intervenu plusieurs fois en séance sur ces différents points, notamment pour rappeler à la Direction qu'il convient d'associer les agents au plus près des consultations et des décisions. **FO Finances 56** fait part de son inquiétude à l'idée qu'aucun cabinet d'ergonome ne soit associé à la conduite de ce projet d'envergure. Les ergonomes de la DG ont appa-

remment d'autres chats à fouetter ! Pourtant, comme l'a rappelé le Président du CHSCT ce projet concerne près de 350 agents, 2 sites majeurs sur Vannes, et l'expertise d'un cabinet d'ergonomie semble indispensable. **FO Finances 56** va intervenir auprès de la **Fédération des Finances FO** et lui demander d'interpeller le Secrétariat Général à ce sujet. Depuis 10 ans que l'on ballade les Vannetais avec ce projet Troadec, le Ministère a pourtant eu largement le temps de planifier et d'anticiper le déroulement des travaux.

En marge de ce point sur Troadec, la Direction a confirmé les fusions au 1^{er} janvier 2019 des SIE et SIP de Vannes et de Lorient et la réintégration de la Division Fiscale au Bd de la Paix.

Installation de caméras de surveillance pour les transports de fonds

L'évolution de la réglementation impose maintenant de recourir obligatoirement à des transporteurs de fond pour les dégagements > à 30 000€.

A cet effet, le trajet des convoyeurs de fonds dans les locaux de la DGFIP doit constamment rester sous surveillance vidéo. La mise en place de caméras sur l'espace public est soumise à autorisation du préfet, et dans l'espace privé à déclaration à la CNIL. Les caméras doivent être visibles, les agents doivent être informés et ne doivent pas être filmés sur les espaces de travail. Seules quelques personnes autorisées ont la possibilité de visualiser les bandes archivées.

Dans le cadre du Plan Urgence Sécurité annuel, la DDFIP du Morbihan se mettra en conformité avec la Loi en implantant des caméras sur les sites de Lorient HDF, Lorient Collectivités et Pontivy.

Formations proposées par le CHS CT

Les formations proposées et budgétées par le CHSCT pour 2018 dans le cadre du PAP 2018 sont les suivantes, elles vont se décliner sur plusieurs sites

- Formations incendie
- Formation fonctions visuelles sur écran (orthoptiste)
- Formations recyclage SST
- Formations initiales SST
- Formation Amiante
- Formation Gestes et Postures (personnel technique et d'entretien)



Un accord de principe a été donné pour provisionner des formations RPS et management, notamment à destination de l'encadrement, mais le Directeur ne semble pas trouver le module adéquat dans le catalogue de formation.

FO Finances 56 s'interroge sur la pertinence et l'efficacité de Formation incendie à caractère virtuelle qui a été diffusée. La difficulté réelle rencontrée avec les incendies résulte bien des types de feu, de la grosseur des flammes et de la chaleur dégagée et non de la taille de l'écran de simulation.

Point Budgétaire 2018

La Division BIL, nous a présenté les actions engagées par le CHS-CT du Morbihan dans le cadre de l'exécution du budget 2018 dans le **cadre du budget alloué pour 2018 de 115385 €.**

Outre les 30000 € provisionnées pour le budget formation, les 10 000 € destinés au médecin et l'assistant de prévention pour des matériels spécifiques et les différentes actions déjà engagées (stores pour 7000 €) plusieurs propositions de la Direction ont fait l'objet d'un rejet total ou partiel des représentants des personnels: Abri à vélo pour Jérôme d'Arradon (3000€), Centrale Incendie de la Direction (22000€), Achat de 50 sièges (10000€), achats de plans droits (4400€).

FO Finances 56 regrette par ailleurs que de nombreuses propositions remontées en temps et heures par les OS ne soient suivies d'aucun engagement budgétaire.

Fiches accidents de travail, fiches de signalements et registre hygiène et sécurité

- **Fiches Accidents du travail** : 4 fiches d'accident de travail étaient présentées au CHSCT, 2 fiches concernaient un accident de la circulation, 1 fiche concernait un accident de service suite à des travaux dans les locaux, 1 fiche concernait un accident lié à un déplacement dans les services

- Cahier hygiène et de sécurité

3 fiches étaient à l'examen. Une concernant les problématiques relatives aux doubles écrans non réglables, une 2eme sur les problèmes rencontrés à Locminé les jours de fermetures au public et la 3eme sur des altérations de tapisserie au SIE de Lorient Sud.

- Fiches de signalements :

7 fiches de signalements étaient à l'examen du CHSCT.

L'ensemble des fiches concernaient **des atteintes ou insultes à agents** et ont dans l'ensemble fait l'objet d'un envoi d'une lettre de mise en garde et d'un soutien aux agents (SIP Lorient Sud, CFP Port Louis, SPFE, CFP La Roche, CFP Lorient Collectivités, SIP Vannes Remparts).

FO Finances 56 a demandé une nouvelle fois au Président la levée de l'anonymat dans les fiches et plus précisément celles concernant les accidents de travail. L'ISST a d'ailleurs rappelé à l'assemblée, les obligations et prérogatives du CHS CT en matière d'accident du travail. Une fiche accident de travail anonyme et à plus forte raison transmise 3 mois après les faits ne permet pas au CHSCT de mettre en œuvre le protocole prévu.

Suivi des décisions des CHS-CT précédents

Délibérations du CHSCT de février 2018

Plusieurs demandes formulées en avril n'ont toujours pas reçu de réponse ou de satisfaction : Demande d'un CHS CT spécifique, demande de non anonymat des fiches de signalements, rapport du médecin de prévention du Finistère sur le suivi des agents du Morbihan.

Problématique du PRS

La direction indique malgré la demande d'emploi pérenne formulée par le service, elle n'apportera aucun soutien à ce service tant qu'un état sur le stock et le flux nécessaire au chiffrage d'un renfort n'aura pas été fourni par le service .

Questions diverses

Note d'orientation ministérielle 2018

Comme chaque année, il est versé à l'ordre du jour une note d'orientation ministérielle discutée en amont avec les Fédérations des Finances. Les grandes lignes de cette note pour 2018 s'articulent autour :

- de la mise en place d'un nouveau dispositif amené à remplacer la fiche d'impact en cas de restructurations par un dossier plus complet
- de la prise en compte d'un nouveau référentiel des risques professionnels
- du renforcement de la prévention primaire en matière de RPS
- de la formation des membres du CHSCT et l'incitation à mettre en œuvre plus de visites de sites par les délégations CHSCT.

FO Finances 56 a été le seul , a dénoncé au-delà de l'affichage une politique ministérielle peu ambitieuse et o combien paradoxale. Sur le point des risques RPS , nous pouvons douter de l'objectif du renforcement de la prévention primaire censée supprimer le risque, alors que la DGFIP a publié, en toute discrétion, un appel d'offre visant à mettre en place 2 cellules d'écoute psychologique, l'une au profit de l'ensemble des agents et l'autre au profit des cadres !! Il serait peut être bon avant toute chose de s'arrêter sur les conclusions du dernier observatoire interne qui fait état que 70 % des agents trouvent que les réformes vont trop vite et sont sources de beaucoup d'inquiétudes quant à leurs avenir professionnels.

FO Finances 56 rappelle également que 15 départements ne disposent toujours pas de médecins de préventions.



Vos représentants **FO Finances 56** au CHS-CT : Stéphanie Daniel et Patrick Ravache, expert : Bruno Le Carre

FO Finances 56 / FO DGFIP 56

SIP d'Auray

3 place du Penher

56406 AURAY Cedex

tél : 06 80 90 22 02 ou 02 97 30 27 47

mail : fo.ddfip56@dgifp.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgifp-sd.fr/056/>